



EMBARGO JUSQU'AU 28.10.2008

Grand-Rue 44 - case postale 156
Tél. 021 822 44 44 - Fax 021 822 44 29

Municipalité

Législature 2006-2011

Communiqué de la Municipalité No 15

Rolle, le 16 octobre 2008

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes :

Récolte des déchets

Comme elle le laissait entendre au mois de septembre, la Municipalité a mandaté un bureau d'études pour l'établissement des 6 dossiers d'enquête nécessaires à l'implantation de 43 sites de récolte des ordures ménagères sur l'ensemble du territoire rollois. Chaque "éco-point" comprendra 1 à 5 containers différents, en fonction du lieu et de la nature des déchets estimés. Un préavis municipal, destiné à solliciter les crédits nécessaires à cette réalisation en 2009, sera très vraisemblablement déposé au Conseil communal avant la fin de l'année. La Municipalité a aussi dans l'intervalle imaginé une solution transitoire avec des containers non enterrés, comme préalable à ces 43 éco-points, selon un calendrier qui débutera aussi en 2009.

Espaces sans fumée

Dans l'air du temps, une décision de frapper d'interdiction les émanations d'herbe à Nicot a été prise pour l'ensemble des bâtiments communaux (Château, Salle communale et Casino compris) et de l'administration, dès le 1^{er} janvier 2009. Cette mesure de santé publique s'inscrit dans une volonté de préserver la santé des collaborateurs et visiteurs de la Commune. Ce dossier est "co-géré" par le CIPRET-Vaud (Centre d'information pour la Prévention du tabagisme) qui organisera, le 27 novembre prochain, un atelier de travail à l'intention des employés communaux, fumeurs ou non, afin de les sensibiliser à la question.

Camping des Vernes

Depuis quelques années, les "résidents" du camping laissent leur caravane en dépôt durant la morte saison, soit d'octobre à mars, sur les chemins bituminés du camping. Auparavant, c'est le parking du Rupalet qui accueillait ces quelque 30 véhicules chaque hiver, au grand dam des propriétaires des logements de Rivesrolle (le parking était en effet complet 6 mois sur 12). Une taxe d'hivernage forfaitaire de Fr. 120.— a été facturée par la bourse communale jusqu'en 2008. Après s'être posée la question de l'opportunité d'autoriser des caravanes, ou tous autres véhicules assimilés comme tels, sur les chemins du camping – un lieu de promenade des habitants et visiteurs de la Commune –, la Municipalité a décidé d'interdire tout stationnement à cet endroit dès la saison hivernale 2009-2010.

Affaires du personnel

Après l'accueil favorable du préavis No 52 (Réorganisation des services communaux, bilan intermédiaire, demande d'augmentation des effectifs du personnel) par le Conseil communal, la Municipalité a pris les premières mesures nécessaires au renforcement de son administration. Elle a ainsi mis au concours le poste de nouveau chef de service des ressources humaines, de la culture et des affaires sociales, et a procédé à l'engagement d'un collaborateur supplémentaire aux Services technique, M. Jean-Louis Pilet. Le poste d'adjoint au chef des Services techniques qu'occupait M. Kungurov doit encore être repourvu. Les trois personnes concernées à l'informatique et à la bourse communale ont vu leur temps de travail adapté (augmentation globale de 0,65 %) le 1^{er} octobre 2008.

Parallèlement (préavis No 44), un nouveau chef de la Police administrative a été engagé, M. Pierre Juillet, dont l'entrée en fonction est, comme M. Pilet, prévue le 1^{er} décembre 2008. De son côté, M. Cyril Chollet, qui a terminé son apprentissage de commerce l'été dernier, engagé comme auxiliaire à la bourse pour quelques mois, quittera l'administration communale pour relever son 1^{er} nouveau défi professionnel au profit d'une importante société rolloise.

Désaffectation du cimetière

Cette opération, conforme au règlement communal et rendue nécessaire pour permettre l'extension de la zone des concessions funéraires, était prévue pour l'automne 2008. De manière à pouvoir notamment traiter les différentes demandes des héritiers concernés, et de leur laisser un délai supplémentaire pour prendre leurs dispositions, il a été décidé de reporter ces travaux dès le mois de janvier 2009, sous réserve des conditions météorologiques.

Nouvelle ligne de transport public

La décision favorable du Conseil communal de doter la ville de Rolle d'un réseau de transport urbain a permis à la Municipalité de prendre les dispositions nécessaires à sa mise en service le 14 décembre prochain (nouvel horaire CFF), pour 37 courses quotidiennes dès 06h.30. C'est un véhicule de la marque MAN, une fois livré, qui sillonnera les rues de la ville; dans l'intervalle, un bus postal provisoire sera mis à disposition par Car Postal; il portera les couleurs de la ville sous l'appellation *Green Bus Rolle*. Les demandes d'abonnement seront à retirer à la bourse communale et à l'Office du tourisme (Fr. 199.— et Fr. 99.— pour les souscriptions prises au printemps dernier). Les porteurs d'abonnements généraux des CFF pourront emprunter le "GBR" sans bourse délier (selon convention entre Car postal et les Chemins de fer). Le prix de la simple course reste fixé à Fr. 2.—.

Adaptation du prix du gaz

La Municipalité a décidé d'adapter le prix du gaz, dès le 1^{er} janvier 2009, en fonction de l'évolution des prix du marché. La hausse portera sur 2,1 centimes, portant le prix du gaz à 10 centimes par kWh, contre 7,9 depuis le 1^{er} janvier 2008.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Daniel Belotti

Pascal Petter